

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026

COUPES DE FRANCE MX NATIONAUX



MOTO-CLUB: moto-club de Bonaguil
E-MAIL: colombetceline47@gmail.com
TÉLÉPHONE: 0665414329
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Joël BOULAC

N° D'ÉPREUVE FFM: 508
DATE: 7 juin 2026
LIEU: Bonaguil

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Richard ARMANGE	Licence :	292818
Délégué FFM	Patrick MALRIC	Licence :	016304
Membre du Jury	Jean-Claude HUMEAU	Licence :	013163
Membre du Jury	Jean Pierre SAUMAGNE	Licence :	182746
Commissaire technique responsable	Eric FORET	Licence :	197137
Responsable du chronométrage	Ludovic LACLAUTRE	Licence :	353402

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



<i>DÉLÉGUÉ FFM</i>	Marc GUEDON - Licence 029982	Patrick MALRIC - Licence 016304	L.QUINCE-LEGER (016304) et B.BLAUDY (069604)
<i>AGE MINIMUM</i>	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
<i>LICENCES</i>	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCD		
<i>CYLINDRÉES</i>	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
<i>PLAQUES ET NUMÉROS</i>	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T 250	450



ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **MAGNAC Jean Michel**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Villeneuve sur Lot**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **35mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Bonaguil**

Adresse **Bonaguil 47500 Saint Front sur Lémance**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1425m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **35m**

Longueur de la ligne droite de départ **80m**

Nombre d'OCP* **17**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54.**

En manche : **45.**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **23/02/26**

MOTO-CLUB FUMEL BONAGUIL
Céline Colombet 06 65 41 43 29
444, chemin de Laville Bonaguil
47500 Saint Front sur Lémance
colombetceline47@gmail.com

VISA DE LA LIGUE

DATE: 11/03/26



Secretariat LIMOGES

VISA DE LA FFM

DATE: **20/03/2026**
NUMÉRO: **26/0299**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

Moto-club :

Date : **Lieu :**

Contrôle administratif :

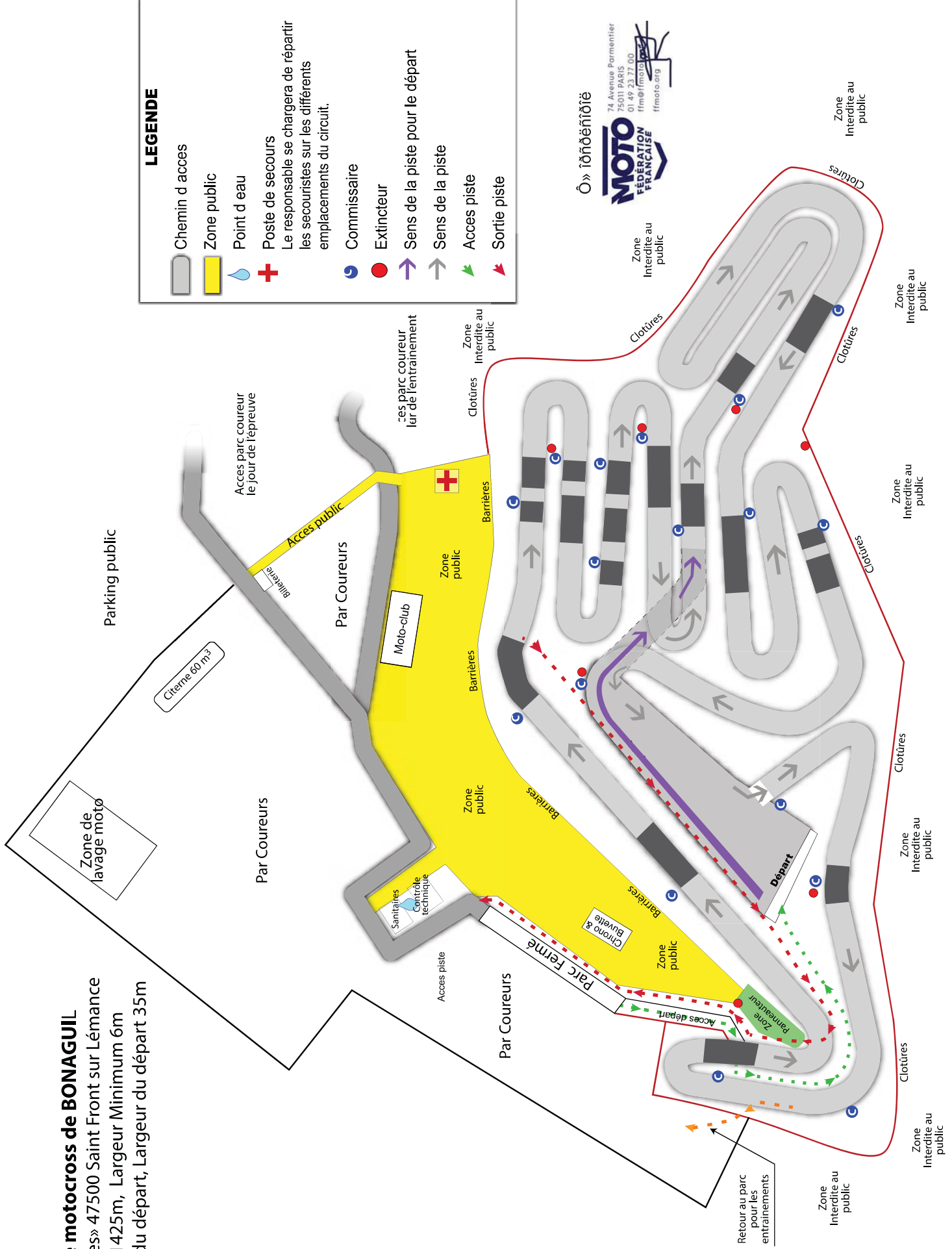
Contrôle technique :

Observations :

HEURE DÉBUT	SÉANCE	CHAMPIONNAT	CATÉGORIE	GROUPE	DURÉE	TOUR
07:50	Briefing	Commissaires			--	
08:15	Essai Libre	Chpt Aquitaine	125cc		10 mn	
08:30	Essai Libre	Chpt Aquitaine	250/450cc	Série 2	10 mn	
08:45	Briefing	Coupe de France	Pilotes MX 250cc		--	
08:45	Essai Libre	Chpt Aquitaine	250/450cc	Série 1	10 mn	
09:00	Essai Libre	Coupe de France	MX 250cc		20 mn	
09:25	Essai chrono	Chpt Aquitaine	125cc		15 mn	
09:45	Essai chrono	Chpt Aquitaine	250/450cc	Série 2	15 mn	
10:05	Essai chrono	Chpt Aquitaine	250/450cc	Série 1	15 mn	
10:25	Pause				--	
10:40	Manche 1	Chpt Aquitaine	125cc		15 mn	+ 1T
11:00	Test de Départ	Coupe de France	MX 250		5 mn	
11:10	Essai chrono	Coupe de France	MX 250cc		20 mn	
11:35	Manche 1	Chpt Aquitaine	250/450cc	Grp B	15 mn	+ 1T
11:55	Pause déjeuner				--	
13:15	1T Reconnaissance				--	
13:25	Manche 2	Chpt Aquitaine	125cc		15 mn	+ 1T
13:45	Manche 1	Chpt Aquitaine	250/450cc	Grp A	15 mn	+ 1T
14:05	1T Reconnaissance	Coupe de France	MX 250cc		--	
14:15	Manche 1	Coupe de France	MX 250cc		25 mn	+ 1T
14:45	Manche 2	Chpt Aquitaine	250/450cc	Grp B	15 mn	+ 1T
15:05	Manche 2	Chpt Aquitaine	250/450cc	Grp A	15 mn	+ 1T
15:25	Manche 3	Chpt Aquitaine	125cc		15 mn	+ 1T
15:45	Pause				--	
16:10	1T Reconnaissance	Coupe de France	MX 250cc		--	
16:20	Manche 2	Coupe de France	MX 250cc		25 mn	+ 1T
16:50	Manche 3	Chpt Aquitaine	250/450cc	Grp B	15 mn	+ 1T
17:10	Manche 3	Chpt Aquitaine	250/450cc	Grp A	15 mn	+ 1T
17:30	Remise Trophées				--	
20:00			Pour arrêté Préfectoral		--	

Circuit de motocross de BONAGUIL

«Lascabanes» 47500 Saint Front sur Lémance
 Longueur 1425m, Largeur Minimum 6m
 Longueur du départ, Largeur du départ 35m



LEGENDE

- Chemin d'accès
- Zone public
- Point d'eau
- Poste de secours
Le responsable se chargera de répartir les secouristes sur les différents emplacements du circuit.
- Commissaire
- Extincteur
- Sens de la piste pour le départ
- Sens de la piste
- Accès piste
- Sortie piste

Ô» iõñðññtõtë

MOTO
 FÉDÉRATION
 FRANÇAISE

74 Avenue Perrenniet
 15011 BNF
 01 48 23 72 00
 ffrmo@fma33.org
 ffrmo.org